

## FORMULE E

Cette formule placée dans une enveloppe imprimée marquée "Statistique fédérale—Franco. Pénalité pour usage illégal—\$300", et correctement adressée, jouira de la FRANCHISE POSTALE.

## PROVINCE DE QUÉBEC—BULLETIN STATISTIQUE DE MARIAGE—MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

1. LIEU DU MARIAGE	Comté municipal	Rimouki.	Nom officiel de la municipalité civile ou du canton	St-Marcisse	Cité	IMPORTANT Apposer un X sur le mot qui s'applique à cette municipalité ou ce territoire
					Ville	
					Village	
					<input checked="" type="checkbox"/> Poste	
	Rue				Canton	
	Lieu de la célébration (Église ou maison privée)		Église			
ÉPOUX			ÉPOUSE			
2. Province	Comté municipal	Rimouki.	RÉSIDENCE	3. Province	Comté municipal	Rimouki.
Québec				Québec		
Nom officiel de la municipalité civile ou du canton		St-Marcisse		Nom officiel de la municipalité civile ou du canton		St-Marcisse
Adresse (après mariage)				Adresse (après mariage)		
Rue	N°			Rue	N°	
4. Souey Jos Adrien			NOMS EN ENTIER	14. Albert Marie Yroune.		
5. Cultivateur				15. Cult.		
(Métier, profession ou genre de travail)				(Métier, profession ou genre de travail)		
(Industrie ou commerce où employé)				(Industrie ou commerce où employé)		
6. Célibataire			ÉTAT CONJUGAL (Célibataire, veuf(ve) ou divorcé(e))	16. Célibataire.		
7. Age au dernier anniversaire	8. Date de naissance		ÂGE ET DATE DE NAISSANCE	17. Age au dernier anniversaire	18. Date de naissance	
25 ans	sept 4 1921 (mois) (jour) (année)			20 ans	avril 11 1927 (mois) (jour) (année)	
9. Catholique romain			RELIGION	10. Catholique romain		
10. Citoyenneté	11. Origine raciale		CITOYENNETÉ ET ORIGINE RACIALE	20. Citoyenneté	21. Origine raciale	
C.	St.			C.	St.	
12. St-Marcisse R. P. I.			LIEU DE NAISSANCE (Époux et épouse)	22. St-Marcisse. R. P. I.		
13. St-Blandine			LIEU DE NAISSANCE (des pères)	23. St-Blandine.		
24. Date du mariage	juillet 30 1947 (mois) (jour) (année)		25. Licence ou bans	bans. — 116223		
26. LIEU DE L'ENREGISTREMENT DE CE MARIAGE	(a) Nom de la paroisse ou église	St-Marcisse.		27. Nom du ministre du culte officiant		
	(b) Municipalité civile de	St-Marcisse.		Oscar Beaulieu, p. curé.		
	(c) Comté municipal de	Rimouki.		28. Religion du ministre du culte officiant		
	(d) Date de l'enregistrement	20 juillet 1947		Catholique romain		

ÉCRIRE LISIÈLEMENT AVEC UNE ENCRE INDÉLÉBILE—CECI EST UN DOCUMENT PERMANENT

Chaque information doit être donnée minutieusement. Le terme "Canadien" s'applique à toute personne qui jouit des droits que lui confère sa citoyenneté au Canada. Est désigné sous ce terme toute personne née au Canada qui subséquemment n'a pas acquis la citoyenneté d'un autre pays. L'ORIGINE RACIALE sera indiquée en disant à quel peuple chacun des parents appartient, ou quelle est leur race, soit: Anglaise, Irlandaise, Écossaise, Française, Allemande, Russe, Ukrainien (Ruthène), etc. On ne doit pas se servir des mots "Canadien" ou "Américain", car ils expriment la citoyenneté, mais ne désignent ni une race, ni un peuple.